

Clarifions la terminologie

Action pédagogique universelle

L'action pédagogique universelle tient compte de la diversité des élèves, des intérêts, des styles d'apprentissage, des forces et défis, de la différenciation pédagogique et des principes de la conception universelle de l'apprentissage.

Action pédagogique essentielle

Une action pédagogique essentielle est une forme de soutien qui permet d'éliminer des obstacles à l'apprentissage et d'atteindre le niveau fonctionnel d'apprentissage. L'action pédagogique essentielle fait référence au terme « accommodation » tel que décrit dans la politique 322.

Plan d'action

Un document qui sert à la collecte d'informations où l'enseignant note les forces et les défis, la ou les difficultés rencontrées auprès de l'élève, ses observations, ses démarches de pistes de solutions, ses interventions et ses communications avec les parents. Ce document peut être présenté à la direction si le besoin se présente.

Plan d'intervention

Un document permettant d'élaborer des stratégies qui orientent les interventions auprès des élèves tout en favorisant la réussite scolaire. Il aide à définir de façon continue l'ensemble des actions des divers intervenants et invite la concertation en milieu scolaire pour que les élèves développent leur plein potentiel.